

Permettez-moi de me reporter aux vues exprimées dans le *Financial Post* du 22 novembre 1969 au sujet du Livre blanc. Voici ce qu'on dit:

Ce qui complique l'étude de la portée du Livre blanc sur les coopératives et les syndicats de crédit, c'est le fait qu'il s'agisse d'un ensemble de mesures fiscales. Les organismes ne veulent pas se prononcer officiellement avant que leurs conseillers aient étudié le tout.

Pour sa part, l'Equitable Income Tax Foundation n'a pas hésité à se prononcer avant d'étudier l'ensemble. Voici ce qu'a dit un de ces porte-parole, et je cite un extrait du même article:

Un directeur de l'Equitable Income Tax Foundation, qui a fait une campagne pour que les coopératives soient taxées exactement comme les autres sociétés le sont, donne à entendre que le Livre blanc accorde peut-être encore aux coopératives certains avantages fiscaux. D'autre part, ceux-ci seraient moins marqués qu'ils l'étaient.

En d'autres termes d'après la Fondation de l'impôt équitable sur le revenu, ces propositions entraîneront des impôts plus lourds que jamais sur les coopératives. Si le gouvernement, dans sa sagesse, estime inutile d'encourager la croissance et le développement des coopératives, son action peut sans doute se justifier. A une certaine époque, le gouvernement considérait les coopératives comme importantes et absolument essentielles au progrès de la situation des habitants de certaines régions du Canada. Nous devrions peut-être rappeler au gouvernement certains de ces exemples.

J'aimerais citer un livre intitulé *Prairie Progress* qui relate les progrès accomplis dans l'Ouest du Canada. Son auteur est J. F. C. Wright. Il contient le passage suivant:

Aujourd'hui (en 1955) on ne peut juger l'histoire agricole de la Saskatchewan et par conséquent l'essentiel de l'histoire de la province depuis le début du siècle si l'on ne connaît pas le développement parallèle des coopératives. On ne peut pas non plus saisir le sens de cette collaboration si l'on ne comprend pas l'importance des premières colonies des Prairies, ainsi que les problèmes économiques concernant les pionniers d'origine européenne qui ont occupé de vastes terrains ayant des possibilités agricoles et qui avaient appartenu aux tribus éparses d'Indiens nomades des plaines...

Décrivant le développement des coopératives l'auteur poursuit:

C'est grâce à la lutte organisée des premiers agriculteurs des Prairies contre les compagnies de chemins de fer et de silos à blé et aussi contre la Bourse des grains de Winnipeg que la coopérative de vente des producteurs a surgi pour adapter les agriculteurs des Prairies au développement ultérieur de la collaboration des consommateurs.

Je voudrais savoir si le gouvernement considère cette phase comme terminée. Juge-t-il inutile d'appliquer la fiscalité et les programmes du Canada de manière à permettre aux coopératives de poursuivre la capitalisation indispensable à leur tâche? Si telle est l'attitude du gouvernement, il fait tristement fausse route.

A l'heure actuelle, dans l'Ouest du Canada, nous avons besoin de réorganiser la manutention des céréales. Au moins deux tiers des installations sont aux mains des coopératives de cette région qui devront essayer une lourde perte due à l'amortissement si l'on doit réorganiser efficacement ces installations. Cette réorganisation n'est pas une entreprise agréable. Le seul élévateur terminus important construit depuis les années 30 est dû à l'initiative du Syndicat du blé de la Saskatchewan et a été construit dans la région de Vancouver. On a réuni les fonds dans les localités de la Saskatchewan grâce à la participation d'agriculteurs comme moi-même. Ils ont contribué aux frais de ces aménagements parce qu'ils étaient absolument nécessaires et non pas parce qu'ils seraient avantageux. Il en est de même de nos installations locales dans les Prairies. Le gouvernement devrait étudier les moyens de faciliter la tâche aux coopératives au lieu de rendre plus difficile la réunion et le maintien des capitaux. Le gouvernement devrait faciliter à ces organisations la tâche qui consiste à desservir les régions défavorisées de notre pays.

• (3.30 p.m.)

Nous pourrions examiner la situation des coopératives, comme la Canadian Co-operative Implements, dont la création est une autre tentative importante pour offrir aux agriculteurs des avantages à titre de consommateurs. Lorsque cet organisme a été institué, pas un, mais trois gouvernements ont fourni des capitaux pour relever le défi que posait l'obtention d'un meilleur prix pour les machines aratoires. Le gouvernement de la Saskatchewan, alors libéral, a offert un appui financier à une coopérative de commerce en gros afin d'essayer de trouver un plan pratique pour disposer du problème concernant les prix des machines agricoles. En 1944, lorsque la Canadian Co-Operative Implements Ltd. s'est décidée à acquérir une usine à Winnipeg, les gouvernements des trois provinces des Prairies ont prêté les capitaux nécessaires à cet achat. Un emprunt de \$250,000 devait être amorti en 20 ans.

Maintenant, alors que nous avons une commission gouvernementale qui depuis deux ans